

GABON



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 267 670 km²

Population : 2,4 millions d'habitants

Densité : 8,9 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,0 %

Part de la population urbaine : 90,7 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2021) : B-

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 112^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2022) : nd

Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 98,5 (98,8 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire supérieur

Risque de surendettement : nd

PIB par habitant (2022) : 8 820,3 dollars US

Taux de croissance (2022) : 2,6 %

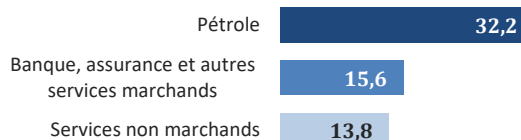
Inflation (2022) : 4,3 %

PIB (2022) : 12 131,4 milliards XAF

/ 17,7 milliards de dollars US

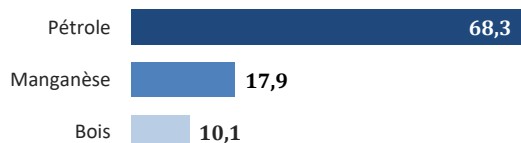
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



Développement humain et infrastructures



65,7 ans

Espérance de vie



3,4 %

Population sous le seuil de pauvreté



85,3 %

Accès à l'eau potable



4,0 %

Mortalité infantile



38

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



91,8 %

Accès à l'électricité



23 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



85,5 %

Alphabétisation des adultes



134,3

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



138/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



66,1 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



39,0 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

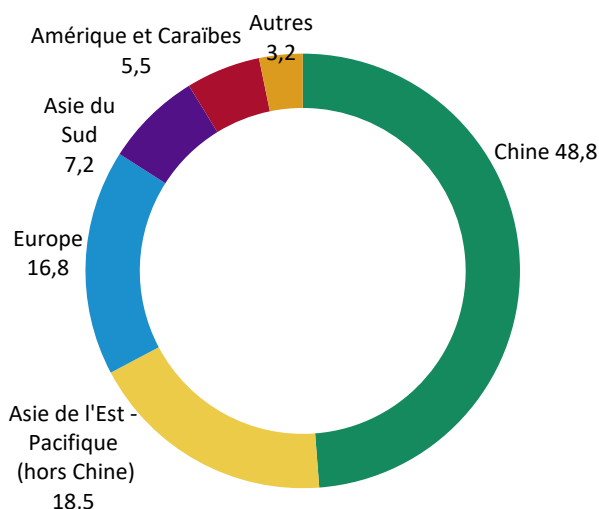
Faits saillants

- L'économie du Gabon a confirmé en 2022 son rebond (+ 2,6 % de croissance du PIB réel, après + 2,5 % en 2021), qui devrait légèrement ralentir en 2023 (+ 2,2 %).** La croissance a été notamment alimentée par le redémarrage de la production d'hydrocarbures, dans le sillage des investissements pétroliers, mais surtout par la hausse des cours internationaux (les prix à l'exportation ayant bondi de 55,9 %). Elle a également tiré parti de la bonne tenue du secteur non pétrolier, en particulier dans les secteurs des mines (manganèse), de la sylviculture, de l'agriculture (palmier à huile) et des services marchands. La hausse des exportations pétrolières a également soutenu le redressement de la balance des paiements et des finances publiques. Le renchérissement des importations s'est traduit pour sa part par des tensions inflationnistes modérées : 4,3 % d'inflation en moyenne annuelle en 2022, contre 1,1 % en 2021 (3,8 % attendus en 2023).
- La diversification de l'économie gabonaise, encore très dépendante de la production d'hydrocarbures, constitue un enjeu majeur pour le pays.** Cette diversification, qui passe par un développement des filières minière, forestière et agricole, nécessite toutefois une amélioration notable du climat des affaires. La préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique sont un autre défi pour les autorités gabonaises, qui font d'ailleurs montre d'initiatives remarquées en la matière, l'opération menée en août 2023 d'échange dette contre nature pour un montant de 500 millions de dollars US.
- Le Gabon est engagé dans un programme triennal de réformes structurelles, appuyé par le Fonds monétaire international au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC), pour un montant global de 388,8 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit 553,2 millions de dollars US.** Conclu en juillet 2021, ce programme a jusqu'ici permis le décaissement de 197,1 millions de DTS, dont 116,1 millions en juin 2022. La performance du programme demeure toutefois mitigée, notamment s'agissant des cibles en matière d'équilibre budgétaire et de non-accumulation d'arriérés de paiement.
- Le général Brice Clotaire Oligui Nguema est, depuis le 4 septembre 2023, président de la Transition de la République gabonaise.** Cinq jours plus tôt, les forces armées avaient annulé l'élection présidentielle, officiellement remportée par le président sortant Ali Bongo Ondimba, mais entachée de forts soupçons d'irrégularités.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Tirée principalement par son secteur extractif, l'économie gabonaise est la deuxième de la CEMAC en importance, après celle du Cameroun. Le secteur primaire (42 % du PIB nominal¹ entre 2018 et 2022) repose pour une large part sur la production pétrolière. Celle-ci, bien que pénalisée par le vieillissement des champs en exploitation et le recul des investissements lors de la crise de la Covid-19, demeure l'une des plus importantes de la Communauté (environ 10 millions de tonnes par an en moyenne, contre 15 millions environ pour le Congo, premier producteur) et a représenté 32 % du PIB nominal entre 2018 et 2022. Le secteur minier est également dynamique : la production de manganèse, notamment, a presque doublé sur la période,

Destinations des exportations du Gabon (2017-2021)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

¹ PIB au coût des facteurs.

passant de 5,4 à 10,2 millions de tonnes ; le Gabon est en outre producteur d'or (1 tonne en 2022).

La production forestière, soutenue par l'expansion de la filière de transformation locale, est la plus importante de la CEMAC, avec 2,3 millions de m³ de grumes par an entre 2018 et 2022. L'agriculture occupe une place plus modeste et est essentiellement vivrière, en dépit du développement ces dernières années des cultures de rente (huile de palme, caoutchouc). Le secteur secondaire – bâtiments et travaux publics (BTP), énergie et industrie manufacturière pour l'essentiel – est relativement peu développé (14 % du PIB, contre 20 % en CEMAC). Le secteur tertiaire, dominé par les administrations publiques, les transports, les télécommunications et le commerce, a en revanche représenté 44 % du PIB sur la période.

L'exploitation des ressources pétrolières a permis au Gabon d'atteindre un niveau de développement relativement élevé pour la région. Son PIB nominal par habitant (8 820 dollars US en 2022), le plus important de la CEMAC (devant celui de la Guinée équatoriale, qui est de 7 054 dollars US) et le troisième plus important d'Afrique subsaharienne (ASS), le classe parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur selon la Banque mondiale. Le Gabon se situe également, selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), parmi les pays à haut niveau de développement humain. Son indice de développement humain (IDH) se situait en 2021 à 0,706, en progression de deux places au classement mondial depuis 2015, grâce notamment à la hausse de l'espérance de vie à la naissance et de la durée moyenne de scolarisation. Fortement urbanisée – neuf Gabonais sur dix vivent en ville –, la population dispose d'un accès à l'eau (85,3 %) et à l'électricité (91,8 %) très supérieur à la moyenne de l'ASS (respectivement 64,0 % et 50,6 %) – excepté dans les zones rurales, toujours faiblement développées. Le taux de pauvreté y est modéré : 3,4 % des Gabonais vivaient avec moins de 1,9 dollar US par jour à parité de pouvoir d'achat (contre 43,7 % en moyenne ASS), mais un tiers de la population se situerait en dessous du seuil national de pauvreté de 5,5 dollars US.

L'économie gabonaise, compte tenu de sa dépendance au secteur pétrolier, est fortement exposée à la volatilité des cours mondiaux. Les variations du prix du

pétrole – qui a représenté en moyenne 68 % des exportations de biens entre 2018 et 2022 – ont ainsi induit une forte fluctuation des comptes extérieurs, sous pression lors du contre-choc pétrolier de 2014-2016 ou de la crise de la Covid-19. Négatif en 2017 et 2020, le solde extérieur courant a représenté en moyenne 4,3 % du PIB entre 2018 et 2022. Ces variations influent également sur la tenue des finances publiques, dans un pays où les recettes pétrolières représentent environ 37 % des recettes budgétaires de l'État. Le poids de la dette publique en est aussi indirectement tributaire, sous le double effet de l'évolution du PIB pétrolier et des soldes budgétaires.

Maintenue à un niveau modéré par le régime de change fixe du franc CFA, l'inflation est ponctuellement attisée par le renchérissement des importations.

L'ancrage du franc CFA sur l'euro permet de contenir l'inflation à un niveau très inférieur à la moyenne de l'ASS (3,5 % en moyenne annuelle entre 2018 et 2022, contre 10,4 % en ASS). Des pics ont toutefois été enregistrés en 2018 (4,8 %) et en 2022 (4,3 %) : ils découlent essentiellement de la hausse du prix des biens importés, notamment alimentaires, en raison de la hausse des cours mondiaux et des perturbations dans les circuits d'approvisionnement. Dans ces conditions, la progression des prix à la consommation a légèrement dépassé, sur la période 2018-2022, l'objectif communautaire et la moyenne d'inflation en CEMAC – respectivement de 3 % et 2,8 %.

Les exportations gabonaises sont principalement dirigées vers la Chine, destinataire de 48,8 % du total entre 2017 et 2021.

La France demeure pour sa part le principal fournisseur du Gabon, même si sa part dans les importations du pays tend à décroître – passant de 29,3 % en 2012 à 21,5 % en 2022². Plus de 80 filiales d'entreprises françaises étaient présentes au Gabon en 2022, notamment dans le secteur extractif, l'industrie de transformation, les BTP et les services marchands. Le groupe singapourien Olam est devenu, depuis les années 2010, un partenaire majeur du gouvernement gabonais : premier employeur privé du pays (20 000 salariés environ), il est actif dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et des transports, et s'est vu confier la gestion de la zone économique spéciale de Nkok. Le Gabon a rejoint le Commonwealth en juin 2022, ce qui pourrait se traduire à terme par une diver-

² D'après la Direction des statistiques commerciales (DOTS) du FMI.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Gabon

	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole (en millions de tonnes)	9,6	10,9	10,8	10,0	10,4
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars US)	73,4	62,3	40,7	69,8	96,9
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	297,3	266,2	170,9	282,5	440,5
Manganèse (en millions de tonnes)	5,4	6,7	8,4	9,5	10,2
Bois tropicaux					
Production de grumes (en millions de m ³)	2,0	2,1	2,1	2,6	2,9
Exportations de bois transformés (en millions de m ³)	0,8	0,9	0,9	1,2	1,2
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	393,0	419,6	415,2	402,9	389,1

Sources : BEAC et administrations nationales.

sification accrue de ses partenariats commerciaux et financiers. Son adhésion a toutefois été partiellement suspendue depuis septembre 2023.

Le secteur bancaire gabonais, deuxième de la CEMAC par sa taille (4 013 milliards XAF, soit 20 % du bilan total de la sous-région), connaît un rythme de développement modéré. Il est fortement concentré autour des trois principales banques – BGFIBank, BICIG et UGB –, lesquelles représentaient à fin 2022 68,9 % du bilan agrégé de la Place. La croissance de l'activité a été ralentie par les effets des contre-chocs pétroliers de la dernière décennie : le volume total des crédits bruts a ainsi légèrement reculé entre fin 2017 et fin 2020 (– 0,7 % par an en moyenne), avant de rebondir au sortir de la crise de la Covid (+ 11,8 % par an en moyenne en 2021-2022). La contribution du secteur bancaire au financement de l'économie privée reste toutefois limitée : à fin 2022, les crédits bruts ne représentaient ainsi que 16,5 % du PIB gabonais, un chiffre toutefois dans la moyenne de la CEMAC (15,7 %). Il s'agissait par ailleurs essentiellement, comme dans le reste de la sous-région, de crédits à court ou moyen terme (51,4 % et 46,7 % respectivement). Le secteur apparaît robuste : il a dégagé, entre 2020 et 2022, un taux de marge nette annuel moyen de 31,5 % (contre 15,6 % en CEMAC), avec une dégradation limitée de la qualité des portefeuilles de crédit (en moyenne 9,0 % de créances brutes en souffrance, contre 19,7 % à l'échelle sous-régionale). En revanche, le secteur joue un rôle essentiel dans le financement de l'État, et la part des titres publics dans les bilans bancaires a fortement augmenté en 2022. Les banques gabonaises ont, par ailleurs, un ratio global de couverture des risques par les fonds propres solide et sensiblement supérieur à la moyenne de la CEMAC (17 %, contre 14 %). Le secteur de la microfinance est, de son côté, peu développé : le Gabon ne comptait, en 2022, que 18 établissements de microfinance (EMF) sur les 491 agréés en CEMAC, pour un total de bilan de 141,6 milliards XAF (8,1 % du bilan

agrégé des EMF de la CEMAC) ; le principal EMF, Finam, concentré à lui seul 38 % des crédits et 41 % des dépôts.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Le PIB réel a poursuivi son rebond, de 2,6 % en 2022, après 2,5 % en 2021, et devrait croître encore de 2,2 % en 2023. En 2022, contrairement à l'année précédente, la reprise du secteur pétrolier (+ 3,3 %) a contribué très positivement à la croissance économique. En recul depuis 2019, la production de pétrole est remontée de 10 à 10,4 millions de tonnes entre 2021 et 2022. Mais c'est surtout la hausse des cours du baril, les prix à l'exportation bondissant de 55,9 %, qui explique cette nette reprise du secteur pétrolier. Le secteur non pétrolier a progressé pour sa part de 2,4 %, tiré en majeure partie par les mines de manganèse, l'exploitation forestière, l'agriculture et les services marchands. La croissance devrait être, en 2023, plus équilibrée. La production pétrolière serait en plus légère expansion (+ 1,7 %, à 10,5 millions de tonnes), mais les prix en nette baisse. Le secteur non pétrolier poursuivrait sa reprise (+ 2,3 %), alimentée notamment par les mines, les industries manufacturières et les services marchands. Malgré le rebond de l'économie, le PIB réel par habitant poursuivrait son recul, de – 1,1 % en 2023, après – 0,8 % en 2021 et 2022.

L'inflation a bondi de 1,1 % en 2021 à 4,3 % en 2022, et devrait demeurer en 2023 au-dessus du seuil communautaire, à 3,8 % selon la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Bien qu'à un niveau élevé par rapport à l'historique des prix en CEMAC, cette inflation resterait toutefois très en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (15,8 % en 2023, après 14,5 % en 2022, selon les *Perspectives de l'économie*

mondiale du Fonds monétaire international [FMI] d'octobre 2023). Elle est tirée à la fois par la hausse des prix alimentaires (+ 5,4 % en moyenne annuelle en 2023), représentant environ 40 % du panier de consommation, et par ceux de l'énergie (+ 5,8 %). Face à ces pressions inflationnistes, les autorités gabonaises ont poursuivi leur programme de « lutte contre la vie chère » ainsi que le blocage des prix de la farine et du carburant (92,7 milliards XAF dans la loi de finances rectificative de juin 2022, contre 14,2 milliards initialement budgétés). Une réflexion a toutefois été entamée afin de mieux cibler le subventionnement de l'énergie, au bénéfice des ménages les plus modestes – ce qui pourrait passer par une augmentation graduelle du prix des combustibles consommés par les entreprises, puis par la réindexation du prix de l'essence et du gaz butane (contrebalancée par la mise en place d'un dispositif de transferts sociaux à destination des ménages défavorisés).

Eu égard au cours des hydrocarbures, le rebond de la position extérieure s'est amplifié en 2022, mais devrait s'atténuer en 2023. En 2022, la hausse vigoureuse des exportations de biens en valeur (+ 42,0 %), résultant de la hausse combinée de la production et des prix du pétrole, a soutenu l'embellie du solde de la balance courante, passé de 3,7 % du PIB à 6,2 %. Cette embellie, ainsi que la réduction du déficit du compte financier (- 30 %), a permis de ramener le solde global de la balance des paiements à un niveau proche de l'équilibre, de - 3,0 % du PIB à - 0,3 %. La baisse du cours du pétrole sur la première moitié de 2023³ devrait toutefois peser sur la position extérieure au cours de cette même année, malgré la reprise des investissements directs étrangers : le solde courant et le solde global de la balance des paiements pourraient ainsi s'établir, selon la BEAC, à - 2,5 % et - 2,4 % respectivement.

La hausse du cours du pétrole en 2022 a également permis au Gabon de rétablir l'équilibre des comptes publics, affectés par la crise de la Covid-19. La forte hausse des recettes pétrolières (+ 75,4 %) et la bonne tenue des recettes non pétrolières (+ 8,6 %), dans le contexte de sortie de la crise sanitaire, ont plus que compensé la progression des dépenses courantes (+ 13,4 %), liée notamment au coût des transferts et subventions publics (cf. *supra*). Dans ces conditions, le solde budgétaire (base engagements, dons compris) est redevenu excédentaire, en passant de - 1,6 % du

PIB à + 1,1 % entre 2021 et 2022. En 2023, l'évolution du cours du pétrole pèserait sensiblement sur les recettes pétrolières (- 23,0 %). Les efforts des autorités gabonaises pour mieux cibler les subventions (- 8,9 %) et stimuler les recettes non pétrolières (+ 6,8 %) devraient néanmoins permettre de maintenir le budget de l'État en équilibre, à 0,7 % du PIB.

Le poids de la dette publique poursuit, dans ce contexte, la décrue amorcée en 2021. Figurant parmi les plus élevés de la CEMAC, derrière celui du Congo, le taux d'endettement public du Gabon a reculé de 76,3 % du PIB en 2020 à 70,0 % en 2021, puis 54,6 % en 2022. Il devrait se stabiliser à 54,1 % en 2023. Contrairement à 2021, où elle avait résulté uniquement de la progression du PIB en valeur, cette baisse a surtout été impulsée en 2022 par la forte hausse du solde budgétaire. Le service de la dette a été ramené de 50,1 % des recettes budgétaires en 2020 à 17,7 % en 2022, mais pourrait remonter à 40,4 % en 2023 compte tenu de la baisse des recettes pétrolières. Le FMI, dans sa dernière analyse de soutenabilité de la dette (juillet 2022), la juge soutenable, mais sans un niveau élevé de probabilité. La notation de la dette gabonaise par les agences internationales est relativement stable (Fitch : B- depuis août 2021 ; Moody's : Caa1 depuis juin 2018 ; Standard & Poor's : B depuis janvier 2016), même si Fitch et Moody's ont dégradé ses perspectives de « stables » à « négatives » à la suite du coup d'État d'août 2023. Parmi les enjeux en matière de gestion de la dette à court et moyen terme, figurent notamment la non-accumulation d'arriérés de paiement et le remboursement d'une euro-obligation (385 milliards XAF) en 2025. Pour mémoire, le Gabon a procédé en novembre 2021 à une émission à hauteur de 800 millions de dollars US (coupon de 7 %, maturité de 10 ans) en vue du remboursement anticipé d'une autre euro-obligation, arrivant à échéance en 2024. Enfin, en août 2023, le Gabon a réalisé une opération d'échange de dette contre nature, lui permettant de réduire son niveau d'endettement (cf. *infra*).

Le FMI a validé en juin 2022 les première et deuxième revues du programme gabonais d'ajustement au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC), permettant le décaissement de 116,1 millions de DTS (155,3 millions de dollars US). Ce programme triennal, conclu en juillet 2021, prévoit un financement total à hauteur de 388,8 millions de DTS (553,2 millions de dollars US). La

³ La BEAC anticipe sur l'année 2023 une baisse de 25 % du prix du brut exporté (soit un cours moyen de 73,1 dollars US le baril).

performance du programme est jugée mitigée, dans un contexte marqué par la sortie progressive de la crise de la Covid-19. Seuls deux critères quantitatifs sur quatre ont ainsi été remplis à décembre 2021 : i) celui relatif au plafonnement du financement intérieur net du gouvernement ; et ii) celui relatif au déboursement et à la garantie de la dette extérieure. Le seuil du solde budgétaire primaire hors recettes pétrolières et le plafond sur les créances nettes de la BEAC sur le gouvernement n'étaient en revanche pas tenus. À mars 2022, si la cible de solde primaire hors recettes pétrolières était respectée, ainsi que celle qui est relative au financement intérieur net du gouvernement, les deux autres ne l'étaient pas. Le critère de performance continue, relatif à la non-accumulation de nouveaux arriérés extérieurs, n'a pu être tenu ni en décembre 2021 ni en mars 2022. Au titre des objectifs indicatifs, si le gouvernement gabonais a bien pu respecter, à décembre 2022, le seuil de dépenses sociales, les objectifs relatifs au seuil de recettes budgétaires non pétrolières et à la maîtrise du stock d'arriérés intérieurs n'ont pu être remplis. D'importants progrès ont été réalisés sur les repères structurels, 7 sur 14 étant mis en œuvre – et 4 autres en grande partie mis en œuvre – à mai 2022. La performance du programme n'a pas été, depuis, suffisamment satisfaisante pour envisager la validation d'une troisième revue.

Le secteur bancaire poursuit le spectaculaire rebond amorcé en 2021. Après une croissance de 15,2 % en 2021, le bilan agrégé de la Place a ainsi crû de 22,8 % en 2022 – la plus forte hausse observée en CEMAC – pour atteindre 4 013 milliards XAF. Cette expansion a été principalement alimentée, au passif, par la forte progression des dépôts privés (+ 23,4 %) et des non-résidents (+ 98,8 %), amplifiée par les rapatriements de devises des industries extractives. À l'actif, elle a été portée par les crédits bruts (+ 7,7 %) et surtout les opérations de trésorerie (+ 55,3 %), au travers des acquisitions de titres publics. Tandis que, parallèlement à ces dernières, les prêts à l'État et aux entreprises publiques se sont repliés en 2022 (– 10,1 % et – 58,0 % respectivement), les crédits au secteur privé ont de leur côté progressé de 15,3 %, après 16,9 % en 2021. La qualité du portefeuille de crédit demeure toutefois un point de vigilance : le volume des encours bruts en souffrance a crû de 9,4 %, et le taux brut de créances en souffrance a légèrement progressé, de 8,5 % à 8,7 %, un niveau certes inférieur à la moyenne en CEMAC (18,5 % à fin 2022). La rentabilité de la Place demeure élevée, avec, en 2022, un résultat net de 88 milliards XAF (+ 15,8 % par rapport à 2021) et un coefficient de rentabilité de

25,2 %, contre 15,0 % en CEMAC. La solidité prudentielle du secteur s'est confirmée en 2022, avec un ratio global de couverture des risques par les fonds propres de 16,1 % et un ratio de liquidité de 197,5 %, des chiffres supérieurs tant aux exigences réglementaires (10,5 % et 100 % respectivement) qu'à la moyenne sous-régionale (14,9 % et 175 %). Cette bonne performance consolidée masque toutefois une hétérogénéité : à fin 2022, deux banques disposaient ainsi de fonds propres insuffisants pour se conformer au ratio de couverture des risques de crédit, avec une insuffisance en capital totale de 25,1 milliards XAF. Le traitement du passif des trois établissements mis en liquidation par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) – Banque de l'habitat du Gabon (BHG), Banque gabonaise de développement (BGD) et Postebank – s'est poursuivi en 2022.

Le Gabon contribue de façon notable à la dynamique du marché financier régional, encore embryonnaire.

Le pays a ainsi été en 2022 le premier émetteur de valeurs du Trésor sur le marché des titres publics, tenu par la BEAC, avec un total d'émissions de 776,8 milliards XAF, soit 26,5 % des émissions de la CEMAC. Ce montant s'est réparti entre 477,7 milliards XAF d'émissions à court terme (bons du Trésor assimilables, BTA) et 299,0 milliards XAF d'émissions à moyen terme (obligations du Trésor assimilables, OTA). Le coût des émissions gabonaises s'est établi en 2022 à un niveau proche de la moyenne communautaire, avec des taux d'intérêt moyens pondérés de 5,93 % pour les BTA (5,76 % en CEMAC) et 8,66 % (8,91 % en CEMAC) pour les OTA. Le volume des émissions gabonaises sur le marché des titres publics s'est sensiblement replié en 2022 : en 2021, le Gabon avait émis pour 1 041,7 milliards XAF (– 25,4 %). Ce repli peut partiellement s'expliquer par le lancement en parallèle d'emprunts obligataires publics, cotés à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), pour des montants de 188,8 milliards XAF (coupon de 6 %, maturité de 5 ans) en 2021, 175,0 milliards XAF (coupon de 6,25 %, maturité de 6 ans) en 2022 et de 154,6 milliards XAF (coupon de 6,25 %, maturité de 5 ans) en 2023. S'agissant du marché des actions, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) a été introduite en bourse en janvier 2023, au titre des mesures de dynamisation du marché financier régional impulsées, dans le cadre du programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (Pref-CEMAC), par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) et la BEAC. Deux autres

entreprises à capitaux publics ont également été proposées par le ministère des Finances gabonais pour introduction en Bourse, dans le cadre de cette initiative.

ENJEUX ET DÉFIS

La diversification de l'économie gabonaise, dominée par le secteur pétrolier, est un enjeu majeur pour les prochaines années. La dépendance au secteur pétrolier, qui expose fortement l'économie aux variations des cours mondiaux, est d'autant plus problématique compte tenu du déclin des réserves pétrolières du pays. Ces dernières sont estimées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep⁴) à 2 milliards de barils et pourraient donc être épuisées, au rythme de production actuel et en l'absence de nouvelle découverte, à l'horizon 2050. Dans ce contexte, le plan d'accélération et de transformation (PAT) 2021-2023 a identifié plusieurs secteurs productifs prioritaires, parmi lesquels i) le secteur minier (accélération du développement de l'exploitation du manganèse, amorce d'exploitation de l'or et du fer), ii) la filière bois (amélioration de la compétitivité, diversification et élargissement des débouchés) et iii) l'agriculture (développement des filières exportatrices et renforcement de la souveraineté alimentaire). Le renforcement du secteur agricole apparaît d'autant plus impérieux du fait du manque d'autonomie alimentaire du Gabon. Bien que dotée d'un fort potentiel (environ 1 million d'hectares de terres arables et des pluies abondantes), l'agriculture ne représente en effet qu'une part marginale de l'économie (2,1 % du PIB nominal en 2022). La consommation alimentaire gabonaise reste, dans ces conditions, fortement dépendante des importations : le pays importe ainsi environ 90 % de ses besoins en céréales, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization, FAO).

L'amélioration du climat des affaires apparaît comme un prérequis pour la diversification économique. Des progrès ont été récemment réalisés, notamment dans le cadre du programme conclu avec le FMI : réadhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Extractive Industries Transparency Initiative, EITI) en octobre 2021 et publication, en juin 2022, du

Activité économique et inflation au Gabon

(en %)

	2020	2021	2022	2023
Variation annuelle du PIB	- 1,8	2,5	2,6	2,2
Inflation (en moyenne annuelle)	1,3	1,1	4,3	3,8

Note : Prévisions pour 2023.

Source : BEAC.

rapport d'audit du cabinet Deloitte sur les dépenses publiques liées à la gestion de la Covid-19. La qualité de la gouvernance publique demeure toutefois un enjeu d'importance, à la fois pour améliorer la qualité de l'investissement public et pour stimuler l'initiative privée. Le FMI préconise notamment de rationaliser les exemptions fiscales, de réduire le recours aux procédures budgétaires exceptionnelles, de simplifier l'accès aux titres fonciers et d'accentuer l'activité de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLEI). En 2022, Transparency International a classé le Gabon 136^e sur 180 pays pour l'indice de perception de la corruption (et 32^e à l'échelle du continent africain), avec un score de 29/100⁵. Le rapport d'évaluation mutuelle du Gabon pour le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac), adopté en avril 2023, fait ressortir un niveau d'efficacité globalement faible du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Les principales vulnérabilités identifiées ont trait au manque de coordination des différents acteurs publics de la LBC/FT et au manque de moyens de la Cellule de renseignement financier.

La gestion durable des ressources naturelles et la protection de la biodiversité sont également une priorité pour le pays, couvert à 88 % par la forêt équatoriale⁶. Cette forêt, qui représente 11 % de l'espace forestier du Bassin du Congo, est un remarquable atout pour l'absorption des gaz à effet de serre : le Gabon est ainsi absorbeur net de 100 millions de tonnes de carbone, selon la Banque mondiale. Une politique de préservation des forêts a été mise en place au Gabon à partir du début des années 2000 : le pays compte 13 parcs nationaux et les espaces protégés s'étendent sur 22 % de la superficie du pays. L'exportation du bois brut est interdite depuis 2010, et un dispositif de traçabilité des bois

⁴ Opep (2023), *Bulletin statistique annuel 2023*, juillet.

⁵ L'indice s'échelonnant de 0 (degré de corruption très élevé) à 100 (pas de corruption).

⁶ Cela fait du Gabon le deuxième pays le plus boisé au monde, après le Suriname.

gabonais a été mis en place en 2021. L'objectif de certification de l'ensemble des concessions forestières par l'ONG Forest Stewardship Council (FSC) a cependant été reporté de trois ans, de 2022 à 2025, et les autorités peinent à enrayer l'exploitation forestière illégale. Le Gabon a accueilli en mars 2023 le One Forest Summit. Rassemblant 13 chefs d'État et de gouvernement, des dirigeants d'organisations internationales, des représentants du secteur privé et de la société civile, ce sommet a abouti à l'adoption du plan de Libreville, feuille de route en vue d'une meilleure protection des écosystèmes forestiers mondiaux (promotion de la coopération scientifique, de chaînes de valeur durables et de sources de financement innovantes).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Des projets d'investissement d'ampleur visent à développer les infrastructures du Gabon. Deux ont été lancés au titre des projets intégrateurs prioritaires adoptés par les chefs d'État de la CEMAC en 2019 : construction des routes Ndendé-Doussala (reliant le Gabon au Congo) et Kogo-Akurenam (reliant le Gabon à la Guinée équatoriale). Un autre projet, relatif à la construction du port sec de Dolisie (corridor Gabon-Congo), est en cours de recalibrage afin d'être mené sous forme de partenariat public-privé (PPP). Parmi les 12 nouveaux projets prévus dans le cadre du deuxième cycle de projets intégrateurs (2023-2028), cinq concerneraient le Gabon : la poursuite de l'aménagement des deux axes routiers susmentionnés ; la connexion électrique entre les barrages de Gramb Poubara (Gabon) et d'Imboulou (Congo) ; la mise en place d'un port sec à Ebibeyin (zone des trois frontières entre la Guinée équatoriale, le Gabon et le Cameroun) ; et l'appui au développement de la filière bois dans le bassin du Congo. Le gouvernement gabonais est par ailleurs engagé depuis 2020 dans la réhabilitation de la Transgabonaise, route reliant Libreville à Franceville (780 kilomètres) : un premier tronçon a été achevé en début d'année 2023 et un deuxième (Nsile-Bifoun) lancé en juin 2023. Le Transgabonais – ligne de chemin de fer essentielle notamment pour l'acheminement du manganèse et le désenclavement des populations de l'intérieur, mais fréquemment saturée ou interrompue – doit être également réhabilité. Les travaux de remise à niveau ont été entamés en 2016 par le

concessionnaire de la ligne – avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), Proparco et la Banque mondiale – et pourraient s'achever en 2024. S'agissant des infrastructures énergétiques, la construction du barrage hydroélectrique de Kinguéle Aval, soutenue notamment par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), devrait débiter après l'achèvement des travaux de terrassement. Le barrage, dont l'entrée en service est prévue pour fin 2024, aura une capacité de 35 MW et pourra fournir 13 % environ des besoins en électricité de Libreville.

Plusieurs projets productifs concourent directement à la diversification de l'économie gabonaise. C'est le cas notamment dans le secteur minier : la raffinerie gabonaise de l'or (ROG)⁷, première usine de transformation aurifère, a ouvert en juin 2023 dans la zone économique de Nkok, avec une capacité annuelle de 7 à 10 tonnes. La Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog)⁸ poursuit l'expansion de ses capacités d'extraction du manganèse, avec l'ouverture depuis 2020 d'une nouvelle mine à Okouma – avec un objectif de production de 7,5 millions de tonnes en 2023. Une nouvelle convention minière a été conclue, en août 2022, entre le gouvernement gabonais et Ivindo Iron, en vue de la reprise de l'exploitation du gisement de fer de Bélinga (1 milliard de tonnes de réserves) à partir du second semestre 2023. Dans la filière bois, une nouvelle zone économique spéciale a été ouverte en 2022 à Ikolo, près de Lambaréné, et une autre (Mpassa-Lebombi) est en cours d'aménagement à Moanda. Ces deux zones économiques, comme celle de Nkok, sont placées sous la gestion de la GSEZ, coentreprise d'Olam et de l'État gabonais.

Dans le cadre du PAT 2021-2023, les autorités prennent également des initiatives, soutenues par les partenaires internationaux, pour la consolidation du pacte social. Elles sont ainsi engagées dans le calibrage et le renforcement des filets sociaux, avec notamment le recensement – appuyé par la Banque mondiale – des « Gabonais économiquement faibles ». Le pivot social du PAT prévoit notamment l'ouverture de 3 500 salles de classe supplémentaires à l'horizon 2023 – dans le cadre du projet d'investissements dans le secteur de l'éducation (Pise) porté par l'AFD –, le renforcement de

⁷ Exploitation conjointe de la Société équatoriale des mines (SEM), entreprise publique, et du groupe anglo-émirati Alpha Centauri Mining (ACM).

⁸ Entreprise codétenue principalement par le groupe français Eramet (64 %) et par l'État gabonais (28 %).

l'enseignement technique et professionnel, la réhabilitation de 150 centres de soins de santé de base et l'universalisation effective de la couverture maladie.

Le Gabon est également actif dans la mise en place de mécanismes de finance verte. Le pays avait obtenu un financement de 17 millions de dollars US de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi) en 2019. Les autorités ont ensuite obtenu, en octobre 2022, la certification de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour 187 millions de crédits carbone. En août 2023, les autorités ont conclu, dans le cadre d'un échange dette contre nature, avec Bank of America, un accord de restructuration d'une partie de leur dette externe, en échange d'un investissement public de 125 millions XAF dans un fonds dédié à la protection océanique. Les nouvelles obligations émises, pour un montant de 500 millions de dollars US, ont été échangées contre une obligation de 436 millions de dollars US. La nouvelle obligation est notée Aa2 par Moody's, 12 crans au-dessus de la notation du Gabon (Caa1), et affiche une maturité plus longue, avec une échéance en 2038, contre 2025 ou 2031 pour la dette rachetée. Et, surtout, le rendement des obligations nouvellement émises est de 6 %, alors que les taux des obligations gabonaises se montent à environ 10 % sur le marché secondaire.

ANNEXE

Gabon – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
Ressources	12 558,9	10 881,6	13 046,4	16 310,5
PIB nominal	9 514,6	8 401,9	9 994,3	12 131,4
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>2 813,7</i>	<i>1 784,9</i>	<i>2 749,7</i>	<i>4 427,5</i>
Importations de biens et services	3 044,3	2 479,7	3 052,1	4 179,1
Biens	1 943,2	1 678,9	1 915,2	2 882,1
Services	1 101,1	800,7	1 137,0	1 297,0
Emplois	12 558,9	10 881,6	13 046,4	16 310,5
Consommation finale	6 114,7	6 283,8	6 662,9	7 349,5
Publique	1 382,9	1 761,8	1 775,8	1 808,8
Privée	4 731,8	4 522,0	4 887,1	5 540,7
Formation brute de capital fixe ^{a)}	2 314,5	1 805,5	2 326,0	3 240,6
Publique	569,7	299,4	338,2	403,9
Privée	1 744,8	1 506,1	1 987,8	2 836,7
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>676,7</i>	<i>428,8</i>	<i>652,7</i>	<i>1 404,9</i>
Variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	4 129,6	2 792,2	4 057,6	5 720,4
Biens	3 962,6	2 714,7	3 947,2	5 603,0
Services	167,1	77,5	110,4	117,4
Épargne intérieure brute	3 399,8	2 118,1	3 331,4	4 781,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 085,3	312,6	1 005,4	1 541,3
Revenus des facteurs	- 574,0	- 370,4	- 639,3	- 861,8
Épargne intérieure nette	2 825,8	1 747,7	2 692,1	3 920,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	24,3	21,5	23,3	26,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,9	- 1,8	2,5	2,6
Déflateur du PIB	13,0	- 1,2	- 6,8	3,3
Prix à la consommation, en moyenne	2,0	1,3	1,1	4,3

a) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Gabon – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Recettes et dons	2 105,0	1 684,7	1 768,0	2 359,4
Recettes budgétaires	2 105,0	1 681,3	1 756,1	2 305,6
Recettes pétrolières	747,2	596,2	595,2	1 043,9
dont impôt sur les sociétés et redevance	436,0	400,9	323,5	689,9
Recettes non pétrolières	1 357,8	1 085,1	1 160,9	1 261,7
dont recettes non fiscales	123,1	91,2	190,4	181,9
Dons extérieurs (dont annulations PPTe et IADM)	0,0	3,5	11,9	53,8
Dépenses totales et prêts nets	1 969,4	1 868,3	1 932,1	2 231,4
Dépenses courantes	1 481,9	1 626,9	1 659,3	1 881,5
Salaires	688,9	683,2	682,4	688,0
Intérêts	224,9	305,8	277,8	309,8
Sur la dette intérieure	84,3	125,4	107,4	140,8
Sur la dette extérieure	140,6	180,4	170,4	168,9
Autres dépenses courantes	568,1	637,9	699,1	883,8
Dépenses en capital	459,5	241,5	272,8	325,7
Dépenses budgétaires	353,2	152,5	210,8	190,7
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	106,2	89,0	62,0	135,0
Dépenses de restructuration	28,0	0,0	0,0	24,2
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{a)}	382,4	82,3	56,4	378,2
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	135,6	- 183,6	- 164,1	128,0
Arriérés	- 314,7	- 146,4	65,6	75,0
Arriérés intérieurs	- 250,0	- 173,2	14,8	15,0
Arriérés extérieurs	- 64,7	26,8	50,8	60,0
Solde base caisse ^{c)}	- 179,1	- 330,0	- 98,5	203,0
Financement	179,1	330,0	98,5	- 203,0
Financement intérieur	181,7	212,8	131,5	- 253,3
Bancaire	109,2	321,6	539,8	58,0
Non bancaire	72,4	- 108,8	- 408,3	- 311,4
Financement extérieur	- 2,6	117,2	- 33,0	50,3
Tirages sur emprunts	257,2	779,8	530,9	290,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 259,8	- 662,6	- 563,8	- 239,7
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	22,1	20,0	17,6	19,0
Recettes pétrolières	7,9	7,1	6,0	8,6
Dépenses courantes	15,6	19,4	16,6	15,5
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	1,4	- 2,2	- 1,6	1,1
Dettes publiques	59,3	76,3	70,0	54,6

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Gabon – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	454,8	- 43,9	373,6	755,5
1 - Biens et services	1 096,0	329,6	1 045,8	1 599,6
Balance des biens	2 030,1	1 052,8	2 072,4	2 779,2
Exportations de biens FOB	3 973,3	2 731,7	3 987,6	5 661,3
<i>dont : pétrole</i>	<i>2 648,0</i>	<i>1 677,8</i>	<i>2 554,0</i>	<i>4 127,2</i>
<i>manganèse</i>	<i>627,8</i>	<i>574,2</i>	<i>692,5</i>	<i>963,1</i>
<i>bois</i>	<i>380,0</i>	<i>368,0</i>	<i>480,5</i>	<i>453,8</i>
Importations de biens CAF	- 2 176,1	- 2 036,2	- 2 143,5	- 3 200,9
Importations de biens FOB	- 1 943,2	- 1 678,9	- 1 915,2	- 2 882,1
<i>dont : secteur pétrolier</i>	<i>- 1 362,8</i>	<i>- 1 505,1</i>	<i>- 1 513,5</i>	<i>- 1 521,9</i>
<i>secteur minier</i>	<i>- 125,1</i>	<i>- 130,4</i>	<i>- 129,9</i>	<i>- 129,7</i>
<i>secteur forestier</i>	<i>- 39,8</i>	<i>- 62,9</i>	<i>- 63,9</i>	<i>- 62,4</i>
Balance des services	- 934,0	- 723,2	- 1 026,6	- 1 179,6
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 226,3</i>	<i>- 352,7</i>	<i>- 221,1</i>	<i>- 311,3</i>
2 - Revenus primaires	- 574,0	- 370,4	- 639,3	- 861,8
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 140,6</i>	<i>- 180,4</i>	<i>- 170,4</i>	<i>- 168,9</i>
3 - Revenus secondaires	- 67,3	- 3,1	- 32,9	17,6
Administrations publiques	- 4,5	- 4,3	1,8	54,4
Autres secteurs	- 62,7	1,2	- 34,7	- 36,8
b - Compte de capital	- 0,1	0,0	0,0	0,0
c - Compte financier	- 295,5	- 315,8	- 648,0	- 450,0
Investissements directs	- 26,3	61,8	232,2	171,8
Investissements de portefeuille	122,9	237,1	143,7	- 300,0
Autres investissements	- 392,2	- 614,7	- 1 024,0	- 321,8
Financement exceptionnel (pour mémoire)	- 64,7	26,8	50,8	60,0
d - Erreurs et omissions nettes	- 128,1	127,7	- 22,1	- 341,2
e - Solde global (a + b - c + d)	31,1	- 232,0	- 296,4	- 35,8
Solde courant (en % du PIB)	4,8	- 0,5	3,7	6,2
Solde global (en % du PIB)	0,3	- 2,8	- 3,0	- 0,3

Source : BEAC.

Gabon – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	594	627	802	841
Moyen terme	585	609	625	764
Long terme	17	19	19	31
Total	1 196	1 255	1 446	1 636

Source : BEAC.

Gabon – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Valeurs immobilisées	257	361	330	Capitaux permanents	420	502	535
Opérations avec la clientèle	1 473	1 725	1 863	<i>dont fonds propres nets</i>	266	317	349
<i>dont créances nettes en souffrance</i>	31	29	40	Opérations avec la clientèle	2 178	2 354	2 976
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1 018	1 086	1 687	Opérations diverses	82	106	182
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	88	94	133	Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	155	305	320
Total	2 836	3 267	4 013		2 836	3 267	4 013

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	54,0	56,2	53,0
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	20,9	24,0	25,2
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	26,6	32,3	35,6
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	9,8	8,5	8,7
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	2,1	1,7	2,1
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	80,2	81,7	76,9

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2020	2021	2022
1. Produits bancaires	272	395	523
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	5	6	14
Produits sur opérations avec la clientèle	137	131	140
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	12	11	8
Produits sur opérations diverses	94	205	308
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	24	42	54
2. Charges bancaires	63	159	275
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	1	7	14
Charges sur opérations avec la clientèle	21	22	24
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	10	9	7
Charges sur opérations diverses	31	121	231
Charges sur ressources permanentes	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	209	235	247
4. Produits accessoires nets	0	0	1
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	210	236	248
6. Frais généraux	109	123	130
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	4	10	1
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	97	104	117
9. Provisions nettes sur risques	16	11	8
10. Rentrées sur créances abandonnées/pertes sur créances irrécouvrables	- 3	- 1	0
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	78	92	110
12. Résultat exceptionnel net	4	4	- 4
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	- 0	10
14. Impôts sur les bénéfices	27	19	28
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	56	76	88

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	17,5	16,9	16,1
Rapport de liquidité	166,9	180,8	197,5

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.